DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN

COMMUNE DE

68230 NIEDERMORSCHWIHR

299

ARRÊTÉ n° 08/2024
PORTANT INTERDICTION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

Le Maire de Niedermorschwihr,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L 2212-1 et suivants,

Vu la demande déposée sur la plateforme « déclarations manifestations sportives » en date du 6 février 2024 par le Président du Nouveau Auto-Club de Munster, M. Jean-Marc SCHICKEL en vue d'organiser un trial de motos actuelles et anciennes nommé « 28ème Trial de Niedermorschwihr, Trophée Philippe Wagner»

Considérant qu'il y a lieu, pour assurer la sécurité des participants, d'interdire le stationnement et la circulation sur les voies empruntées par cette course,

Vu l'intérêt général,

ARRÊTE :

Article 1 Le jeudi **09mai 2024** de **7h à 20h**, la circulation et le stationnement seront interdits rue du Vignoble. Ainsi que sur les chemins empruntés par cette course, selon le plan ci-après.

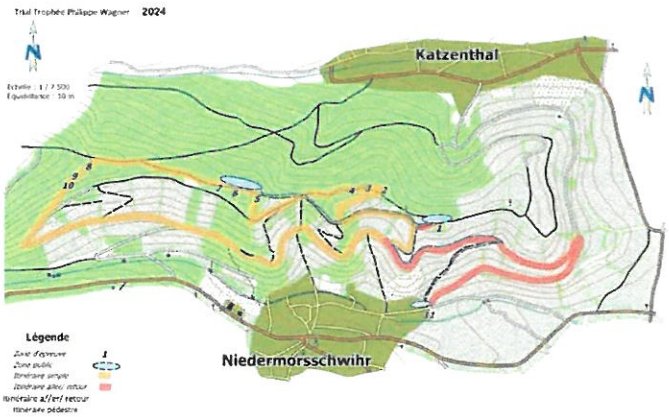

Article 2 L'organisateur s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions contenues dans le dossier déposé en Préfecture en date du 6 février 2024

Article 3 La signalétique correspondante sera mise en place par l'organisateur.

Article 4 La gendarmerie de Wintzenheim et les services de la Brigade verte sont chargées chacune en ce qui le concerne, du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

A Niedermorschwihr le 17 avril 2024
Le Maire
Daniel BERNARD